

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Halima MENOUDJ

Candidate aux législatives

7^{ème} circonscription Montreuil-Bagnolet

Le 09 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir sollicitée pour connaître le programme que je porte sur l'éducation.

Comme vous le soulignez dans votre appel, l'école est le combat premier. Seule l'éducation pourra garantir la cohésion sociale et offrir à chacun la possibilité de se réaliser grâce à une école plus juste et plus soucieuse de l'accompagnement comme de l'orientation de chaque élève.

Le projet pour l'éducation que je veux porter, en tant que députée, est pleinement en phase avec le programme présidentiel porté par Emmanuel Macron « Pour une école qui garantisse la réussite de tous et l'excellence de chacun » :

Objectif 1 : Donner la priorité à l'apprentissage des fondamentaux "lire, écrire, compter" dans le pré-scolaire, en maternelle et au primaire.

Aujourd'hui, de trop nombreux élèves quittent l'école primaire sans maîtriser les fondamentaux ; plus grave encore, ceux qui éprouvent des difficultés sont souvent condamnés dès le plus jeune âge à l'échec scolaire.

Demain : un accompagnement renforcé et une individualisation des apprentissages, dès la maternelle, afin de donner à chacun la possibilité de réussir.

- **Nous diviserons par deux les effectifs des classes de CP et de CE1 en REP et REP+, mesure la plus importante prise en faveur de l'éducation prioritaire depuis la création des ZEP en 1981.**
- Les difficultés qui se manifestent dès le début du primaire, entravent souvent durablement les parcours des élèves. La division de la taille de classe pour les élèves qui en ont le plus besoin peut enrayer cette dynamique.
- **12 000 enseignants porteront ce projet. Nous réussirons en réorientant entre 6 000 postes à 10 000 postes des 60 000 postes créés au cours du quinquennat actuel. Par ailleurs, à l'échelle du quinquennat, nous créerons entre 4 000 postes et 5 000 postes.**
- Nous introduirons, au début de chaque année, des bilans personnalisés, de la classe de grande section à la troisième, afin que les enseignants disposent d'une base fiable et utile pour mesurer les progrès de chaque élève, et qu'ils choisissent les meilleurs outils pour un enseignement adapté aux besoins de chacun.

- Nous renforcerons l'individualisation des apprentissages en développant des supports numériques et des applications adaptées pour faire évoluer les pratiques pédagogiques ; les enseignants seront formés à cette fin.
- Nous lutterons contre la déperdition des savoirs scolaires en proposant des stages de remise à niveau en fin d'été entre le CP et le CM2. Ils seront assurés par des enseignants volontaires, qui seront rémunérés à ce titre.

Objectif 2 : Renforcer l'accompagnement et les dispositifs d'orientation au collège et au lycée.

Aujourd'hui : le collège échoue trop souvent à corriger les inégalités apparues dès l'école primaire, et de trop nombreux jeunes quittent l'enseignement secondaire sans diplôme ou souffrent de mauvais choix d'orientation.

Demain : le collège et le lycée offriront des parcours beaucoup plus individualisés pour les élèves et leur orientation sera bien plus informée.

⇒ **Nous proposerons à tous un accompagnement après la classe.**

- Au collège, nous reviendrons sur l'abandon, en 2015 (hors zones prioritaires), du dispositif d'accompagnement éducatif après la classe.
- Nous proposerons, comme en primaire, des stages de remise à niveau pour les collégiens les plus en difficulté.
- Nous remettrons des études dirigées partout dans les établissements.

Nous mobiliserons les enseignants et des bénévoles. Dans le parcours de tous les étudiants de France, il y aura un trimestre dédié à cette activité.

- Nous formerons, sur la durée du quinquennat, 1 million de jeunes aujourd'hui sans qualification ni activité.

Nous financerons cela dans le cadre du plan d'investissement.

Objectif 3 : Mieux accompagner les enseignants : dès leur entrée dans le métier et durant l'ensemble de leur carrière.

Aujourd'hui : les enseignants se sentent insuffisamment préparés, débutent souvent dans des établissements ou des conditions difficiles et souffrent d'un manque de confiance comme de reconnaissance.

Demain : les enseignants débiteront dans de meilleures conditions et seront mieux formés, car ce sont là les conditions nécessaires à une plus grande réussite de tous les élèves.

- Nous n'affecterons plus aucun professeur (hors choix motivé) en zone prioritaire pendant ses 3 premières années d'enseignement.

Les jeunes enseignants sont sur-représentés dans l'éducation prioritaire, et cela a même augmenté ces dernières années. Comment accepter que les enseignants les moins

expérimentés soient chargés de faire réussir les élèves qui rencontrent les plus grandes difficultés ?

- **Nous reconnâtrons mieux l'engagement et la contribution des enseignants exerçant en REP+ (zones prioritaires).**

Il n'est plus acceptable que les territoires où la difficulté sociale et scolaire se concentre soient confrontés chaque année à l'impossibilité de recruter des enseignants : parce qu'il faut reconnaître cette difficulté et y répondre, **les enseignants, du premier et du second degré, qui exercent en REP+ seront mieux accompagnés et recevront une prime annuelle supplémentaire de 3 000€ nets.**

- Nous étendrons la formation en alternance dès la licence pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement.
- Nous placerons une formation ambitieuse au cœur du système éducatif.

Chaque année, tout enseignant, du premier comme du second degré, bénéficiera d'au moins trois jours de formation continue adaptée aux besoins rencontrés dans sa classe – la moitié de ces heures de formation pourra être effectuée via des modules en ligne.

Objectif 4 : Renforcer et encourager l'autonomie des établissements pour favoriser l'adaptation aux besoins de leurs élèves et aux situations locales et stimuler l'innovation.

Aujourd'hui : les chefs d'établissement et les équipes pédagogiques bénéficient de peu de latitude pour individualiser les parcours et s'adapter au contexte local. Une part d'autonomie existe mais, en pratique, les nombreuses circulaires et instructions entravent largement les marges de manœuvre et ils ne sont pas suffisamment accompagnés.

Demain : les chefs d'établissements et leurs équipes auront davantage de liberté dans l'élaboration de leur projet pédagogique, en contrepartie d'une responsabilisation accrue et d'une évaluation plus régulière.

- Nous donnerons l'initiative aux établissements. Concrètement, cela signifiera :
 - Pour les écoles primaires, laisser aux communes – en lien étroit avec les écoles de leur territoire – le soin d'organiser le temps périscolaire sans contrainte.
 - Pour les collèges, rendre possible le rétablissement de parcours bilingues en 6ème et de parcours européens. Nous laisserons une part d'autonomie de recrutement pour les établissements de l'éducation prioritaire.
 - Au lycée, revoir la forme du baccalauréat (4 matières obligatoires à l'examen final et le reste en contrôle continu) afin de rendre possible de nouvelles formes d'organisation du temps scolaire et de nouveaux parcours, qui prépareront mieux à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle.
- Nous accompagnerons l'autonomie des établissements de diagnostics réguliers et si besoin de mesures d'accompagnement spécifiques.

Chaque collège et chaque lycée bénéficiera d'un diagnostic tous les 3 ans. Celui-ci portera sur l'ensemble des missions d'un établissement (enseignement, progrès des élèves, projets pédagogiques, infrastructures...). Il mobilisera l'équipe de direction conduite par le chef d'établissement, l'équipe pédagogique, les parents et les élèves seront également entendus. Les éléments de ce diagnostic pourront être opposables au ministère ou aux

collectivités dans le cadre des engagements qui sont les leurs auprès des établissements.

Objectif 5 : Renforcer la relation avec les parents et encourager l'implication de bénévoles et d'associations.

Aujourd'hui : le milieu scolaire est encore souvent perçu comme une boîte noire par les parents et la coordination avec toutes les bonnes volontés (bénévoles, associations) n'est pas toujours aisée.

Demain : l'école sera plus ouverte aux parents, aux bénévoles et aux associations.

- Nous favoriserons un lien de confiance renouvelé par une place plus grande donnée à l'échange avec les parents, en **généralisant notamment l'expérience de la « mallette des parents »**.

Cette initiative facile à mettre en place – trois réunions annuelles – permet de renforcer la place des parents et a une influence positive sur les résultats scolaires et le comportement des élèves.

- Nous mobiliserons, en maternelle, des jeunes engagés dans le cadre du service civique, afin d'appuyer les professeurs, particulièrement pour la maîtrise du langage.
- Les exemples d'associations comme « Lire et faire lire » ou l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) ont démontré la pertinence du recours à des bénévoles pour accompagner les enfants dans l'apprentissage de la lecture.
- Nous encouragerons une grande mobilisation inter-générationnelle pour la réussite scolaire par l'implication de bénévoles (notamment étudiants et retraités) dans le soutien des élèves après la classe et nous soutiendrons les associations dédiées.

Pour finir, je tiens à saluer votre engagement et à vous assurer ma volonté de co-construire avec vous.

Je reste à votre écoute.

Très cordialement,

Halima Menhoudj